



Mairie du Pêchereau

Espace Jean DESCOUT
Château du Courbat

36200 LE PÊCHEREAU

Téléphone : **02.54.24.04.97**

Télocopie : **02.54.24.19.82**

E-Mail : mairie.dupechereau@orange.fr

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 AVRIL 2026
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2121-25 DU CGT**

	OBJET	N° DELIBERATION	VOTE
1)	Vote des taux impôts directs locaux	01a042026	APPROUEE
2)	Subventions aux associations	02a042026	APPROUEE
3)	Compte de gestion 2025	03a042026	APPROUEE
4)	Compte administratif	04a042026	APPROUEE
5)	Affectation des résultats	05a042026	APPROUEE
6)	Budget primitif 2026	06a042026	APPROUEE
7)	Dons	07a042026	APPROUEE

Affiché le 29 avril 2026

Transmis en Préfecture le 29 avril 2026



Mairie du Pêchereau



Espace Jean DESCOUT

Château du Courbat

Téléphone : 02.54.24.04.97
Télécopie : 02.54.24.19.82
E-Mail : mairie@lepechereau36.fr

36200 LE PÊCHEREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°01a042026

Nombre de conseillers	Le vingt sept avril deux mille vingt six à 20 heures, le conseil
En exercice : 19	municipal de Le Pêchereau dûment convoqué s'est réuni en session
Présents : 15	ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de
Votants : 16 (15 + 1)	Germain LEFEBVRE, Maire.
Pouvoir(s) : 1	
Pour : 16 (15 +1)	
Contre :	
Abstention (s) : /	Date de convocation : le 15 avril 2026

Étaient présents : LEFEBVRE Germain - ROUET René, HEUSTACHE Martine, EMERY Franck, MOREAU Patricia, VIARD Jean-Pierre, LEPAGE Lucie reçoit procuration de COURAGEUX Céline, NOUHANT Francis, HUET Joël, MOULIN Corinne, DE POUILLY Philippe, DEHON Thomas, MARCHAND Catherine, SOULAS Carole, LORDET Catherine formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal étant composé de 19 membres.

Étaient absents excusés : COURAGEUX Céline donne pouvoir à LEPAGE Lucie – RIVRON Cécile SABATHÉ Anna- LUGNOT Laurent

Joël HUET a été élu secrétaire de séance.

Objet : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Monsieur le maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Monsieur le maire rappelle les taux des taxes directes locales, votés en 2025. Monsieur le maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts, Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation : 10.95 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.89%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59.25%

CHARGE Monsieur le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux - de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

Germain LEFEBVRE

Le Maire,



Joël HUET

Secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Le : 29 avril 2026

Publié ou Notifié
Le : 29 avril 2026



COMMUNE : 154 LE PECHEREAU
 ARRONDISSEMENT : 36 CHATEAUROUX
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC LE BLANC

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière sur le bâti :			
a. Personnes de condition modeste	1 946		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0		
c. Locaux industriels	69 872		390 507
d. Logements sociaux et longue durée	547		
Taxe foncière sur le non bâti :			
a. Par le conseil municipal	6 414		21 839
b. Par la loi (terres agricoles)			
c. Par la loi (autres)			
Cotisation foncière des entreprises :			
a. Par le conseil municipal			
b. Par la loi			
3. BASES DE TAXE D'HABITATION	>>>		
a. Résidences secondaires et assimilées	>>>		269 600
b. Logements vacants soumis à la THLV			>>>
c. Correction des bases THRS			-7 636
d. Correction des bases THLV			>>>
e. Correction des bases MTHRS			>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	390 507
Taxe foncière sur le non bâti :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	21 839
c. Par la loi (autres)	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	0,941317
d. Taux FB commune 2020	17,68
e. Taux FB département 2020	16,21

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	39,27	14 99,48	15 1,50	16 97,98
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	42,24	127,98	1,98	126,00
Taxe d'habitation (TH)	23,67	21,22	59,18	7,48	51,70
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>	14,72
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>	1,47

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique		24,73
---	--	-------



COMMUNE : 154 LE PECHEREAU
 ARRONDISSEMENT : 36 CHATEAURoux
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC LE BLANC

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition provisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	2 597 699	33,89	97,98	2 641 000	895 035	33,89	895 035
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	59 186	59,25	126,00	59 400	35 195	59,25	35 195
Taxe d'habitation (TH)	275 181	10,95	51,70	269 600	29 521	10,95	29 521
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	959 751		959 751
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)							

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 8	Taux de référence de TH 2026 9	Taux de MTHRS applicable en 2026 10	Bases d'imposition provisionnelles 2026 11	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026) 12
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	959 751			33 89	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	959 751			59 25	
Taxe d'habitation (TH)	959 751			10 95	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)					
				Total	959 751

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
				78 779	0	0	-57 604	21 175

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	959 751	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	21 175	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	980 526
---	---------	---	---	--------	---	---	---------

A CHATEAURoux

Le 17 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 HERVE POUYANNE



Le 27.03.2026
 Pour la Commune,

[Signature]



Mairie du Pêchereau



Espace Jean DESCOUT

Château du Courbat

Téléphone : 02.54.24.04.97
Télécopie : 02.54.24.19.82
E-Mail : mairie@lepechereau36.fr

36200 LE PÊCHEREAU

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°02a042026

Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 14 (13 + 1) Pouvoir(s) : 1 Pour : 14 (13+1) Contre : Abstention (s) : /	Le vingt sept avril deux mille vingt six à 20 heures, le conseil municipal de Le Pêchereau dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Germain LEFEBVRE, Maire. Date de convocation : le 15 avril 2026
---	---

Étaient présents : LEFEBVRE Germain - RIVRON Cécile - ROUET René, HEUSTACHE Martine, EMERY Franck, MOREAU Patricia, VIARD Jean-Pierre, LEPAGE Lucie reçoit procuration de COURAGEUX Céline, NOUHANT Francis, HUET Joël, MOULIN Corinne, DE POUILLY Philippe - DEHON Thomas, MARCHAND Catherine, SOULAS Carole, LORDET Catherine formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal étant composé de 19 membres.

Étaient absents excusés : COURAGEUX Céline donne pouvoir à LEPAGE Lucie –SABATHÉ Anna-LUGNOT Laurent

Joël HUET a été élu secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations

Martine HEUSTACHE, Jean-Pierre VIARD ne participent pas au vote, le conseil municipal par 14 voix pour, décide d'attribuer une subvention aux différentes associations selon le tableau ci-annexé pour un montant total de 9 900 €uros somme inscrite au chapitre 65 du budget unique de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

Germain LEFEBVRE

Secrétaire de séance

Joël HUET



Certifié exécutoire
Le 29 avril 2026

Publié ou Notifié
Le 29 avril 2026

Subventions aux Associations	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
USAP / USLP Union Sportive du Pêcheureau	3500	3000	0	1500	1500	1500	1500	1500
ACP Association Culturelle du Pêcheureau	2500	500	400	2400	2400	0	0	2400
Pescherelli	850	650	500	500	500	500	500	500
Association du Personnel Communal	850	650	500	500	500	500	500	500
Arqueuse Stand de Tir	0	0	0	0	0	0	0	300
Le Coup de Pouce Epicerie Sociale	250	250	250	250	250	250	250	250
ANC Anciens combattants du Pêcheureau	450	350	300	300	300	300	300	300
Coopérative scolaire du primaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Coopérative scolaire de maternelle	400	0	800	400	400	0	800	400
Société de Chasse du Pêcheureau	300	200	0	200	0	0	0	0
La Communale	330	250	250	250	250	250	250	250
Aéro Club	200	150	150	0	0	0	0	0
Clin d'Oeil Club photo	200	150	150	150	0	0	0	0
CLC Section Apicole	1600	1600	1600	0	0	0	0	100
Resto du Coeur	430	430	430	430	430	430	430	430
ASMAD Association de Maintien à Domicile	430	430	430	430	430	430	430	430
Secours Immédiat	350	350	350	350	350	350	350	350
Donneur de sang Argentonnais	180	180	180	180	180	180	180	180
Famille rurale	120	120	120	120	120	120	120	120
Croix Rouge	150	450	150	150	150	150	150	150
Delta Revie	120	120	120	120	120	120	120	120
Clique de Neuvy St Sepulchre	120	120	120	120	120	120	120	120
UFOLEP Grand prix du Pêcheureau	100	0	100	100	100	100	100	100
Repas à domicile de St Plantaire	100	100	100	100	100	100	100	100
Prévention Routière	50	50	50	50	50	50	50	50
VEMH Visite des Malades Hospitalier	50	50	50	50	50	50	50	50
Vie Libre	50	50	50	50	50	0	0	0
Vaincre la Mucovicirose	50	50	50	50	50	50	50	50
AVH Association Valentin Haüy	50	50	50	50	50	50	50	50
Association des Paralysés de France	50	50	50	50	50	50	50	50
NAFSEP Association Française des Sclérosés en pla	50	50	50	50	50	50	50	50
AFM Association Française contre la Myopathie	50	50	50	50	50	50	50	50
Alzheimer	50	50	50	50	50	50	50	50
Le Chaboisseau	50	50	50	50	50	50	50	50
ANACR	50	50	50	50	50	50	50	50
Association du collège Rollinat	100	50	50	50	50	50	50	50
Association Interlude (Les Intemporelles).	1000	0	500	0	500	500	500	500
CIJ – Conseil des Jeunes		0	500	0	200	200	200	200
AGIR POUR SOURIRE								
RUN CAP SUD		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 250,00 €	0,00 €
	16 180,00 €	10 650,00 €	8 600,00 €	9 150,00 €	9 550,00 €	6 700,00 €	8 750,00 €	9 900,00 €



Mairie du Pêchereau



Espace Jean DESCOUT

Château du Courbat

36200 LE PÊCHEREAU

Téléphone : 02.54.24.04.97

Télécopie : 02.54.24.19.82

E-Mail : mairie@lepechereau36.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°03a042026

Nombre de conseillers	Le vingt sept avril deux mille vingt six à 20 heures, le conseil municipal de Le Pêchereau dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Germain LEFEBVRE, Maire.
En exercice : 19	
Présents : 18	
Votants : 19 (18 + 1)	
Pouvoir(s) : 1	
Pour : 18 (17+1)	
Contre : /	Date de convocation : le 15 avril 2026
Abstention (s) : 1	

Étaient présents : LEFEBVRE Germain - RIVRON Cécile - ROUET René, HEUSTACHE Martine, EMERY Franck, MOREAU Patricia, VIARD Jean-Pierre, LEPAGE Lucie reçoit procuration de COURAGEUX Céline, NOUHANT Francis, HUET Joël, MOULIN Corinne, DE POUILLY Philippe - SABATHÉ Anna, DEHON Thomas, MARCHAND Catherine, LUGNOT Laurent, SOULAS Carole, LORDET Catherine formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal étant composé de 19 membres.

Étaient absents excusés : COURAGEUX Céline donne pouvoir à LEPAGE Lucie

Joël HUET a été élu secrétaire de séance.

Objet : Compte de gestion 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et 2 et D.2343-1 à D.2343-10 ;

Monsieur le maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par le Service de Gestion Comptable de Le Blanc et que le compte de gestion commune établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire précise que le receveur a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui en fait obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du receveur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, adopte le compte de gestion commune du receveur pour l'exercice 2025 et les écritures sont conformes à celles du compte administratif de la commune pour le même exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Secrétaire de séance

Joël HUET



Pour copie conforme

Germain LEFEBVRE



Certifié exécutoire
Le 29 avril 2026

Publié ou Notifié
Le 29 avril 2026

Résultats budgétaires de l'exercice

10700 - COMMUNE DU PECHEREAU -

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 528 928,72	1 868 978,90	3 397 907,62
Titres de recette émis (b)	205 582,79	1 726 175,88	1 931 758,67
Réductions de titres (c)		67 855,00	67 855,00
Recettes nettes (d = b - c)	205 582,79	1 658 320,88	1 863 903,67
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 528 928,72	1 868 978,90	3 397 907,62
Mandats émis (f)	686 416,67	1 557 446,51	2 243 863,18
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	686 416,67	1 557 446,51	2 243 863,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	480 833,88	100 874,37	379 959,51
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

10700 - COMMUNE DU PECHEREAU -

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	-6 751,92		-480 833,88		-487 585,80
Fonctionnement	255 364,48		100 874,37		356 238,85
TOTAL I	248 612,56		-379 959,51		-131 346,95
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	248 612,56		-379 959,51		-131 346,95

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 Nombre de pouvoirs : 1
 Date de convocation : 15/04/2026

Séance du : 27/04/2026 à 20 heures

Le conseil municipal sous la présidence de Francis NOUHANT, conseiller délégué aux finances délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		255 364,48	6 751,92		6 751,92	255 364,48
Opérations de l'exercice	1 557 446,51	1 658 320,88	686 416,67	205 582,79	2 243 863,18	1 863 903,67
TOTAUX	1 557 446,51	1 913 685,36	693 168,59	205 582,79	2 250 615,10	2 119 268,15
Résultats de clôture		356 238,85	487 585,80		131 346,95	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 557 446,51	1 913 685,36	693 168,59	205 582,79	2 250 615,10	2 119 268,15
Résultats définitifs		356 238,85	487 585,80		131 346,95	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ; /

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus par :

17 voix pour, Monsieur le Maire ne prenant pas part aux vote.

Étaient présents : LEFEBVRE Germain - RIVRON Cécile - ROUET René, HEUSTACHE Martine, EMERY Franck, MOREAU Patricia, VIARD Jean-Pierre, LEPAGE Lucie reçoit procuration de COURAGEUX Céline, NOUHANT Francis, HUET Joël, MOULIN Corinne, DE POUILLY Philippe - SABATHÉ Anna, DEHON Thomas, MARCHAND Catherine, LUGNOT Laurent, SOULAS Carole, LORDET Catherine formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal étant composé de 19 membres.

Étaient absents excusés : COURAGEUX Céline donne pouvoir à LEPAGE Lucie

Joël HUET a été élu secrétaire de séance.

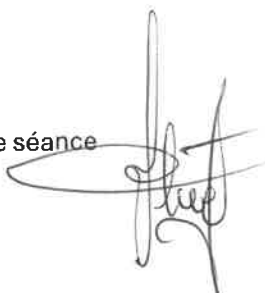
Certifié exécutoire : 29/04/2026
 Publié ou notifié le 29/04/2026

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

Joël HUET

Secrétaire de séance



Germain LEFEBVRE
 Le Maire,





Mairie du Pêchereau



Espace Jean DESCOUT

Château du Courbat

Téléphone : 02.54.24.04.97
Télécopie : 02.54.24.19.82
E-Mail : mairie@lepechereau36.fr

36200 LE PÊCHEREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°05a042026

Nombre de conseillers En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19 (18 + 1)
Pouvoir(s) : 1
Pour : 19 (18+1)
Contre :
Abstention (s) : /

Le vingt sept avril deux mille vingt six à 20 heures, le conseil municipal de Le Pêchereau dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Germain LEFEBVRE, Maire.

Date de convocation : le 15 avril 2026

Étaient présents : LEFEBVRE Germain - RIVRON Cécile - ROUET René, HEUSTACHE Martine, EMERY Franck, MOREAU Patricia, VIARD Jean-Pierre, LEPAGE Lucie reçoit procuration de COURAGEUX Céline, NOUHANT Francis, HUET Joël, MOULIN Corinne, DE POUILLY Philippe, SABATHÉ Anna, DEHON Thomas, MARCHAND Catherine, LUGNOT Laurent, SOULAS Carole, LORDET Catherine formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal étant composé de 19 membres.

Étaient absents excusés : COURAGEUX Céline donne pouvoir à LEPAGE Lucie

Joël HUET a été élu secrétaire de séance.

Objet : Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose de procéder à la reprise des résultats et l'affectation suivante :

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025 AU BP 2026

Affectation à l'investissement (c/1068)	356 238.85 €
Report en fonctionnement (c/002)	0
Report en investissement (c/001)	- 487 585.80 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme
Germain LEFEBVRE



Secrétaire de séance

Joël HUET

Certifié exécutoire
Le 29 avril 2026

Publié ou Notifié
Le 29 avril 2026



Mairie du Pêchereau



Espace Jean DESCOUT

Château du Courbat

Téléphone : 02.54.24.04.97
Télécopie : 02.54.24.19.82
E-Mail : mairie@lepechereau36.fr

36200 LE PÊCHEREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°06a042026

Nombre de conseillers Le vingt sept avril deux mille vingt six à 20 heures, le conseil
En exercice : 19 municipal de Le Pêchereau dûment convoqué s'est réuni en session
Présents : 19 ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de
Votants : 19 (18 + 1) Germain LEFEBVRE, Maire.
Pouvoir(s) : 1
Pour : 19 (18+1)
Contre :
Abstention (s) : / Date de convocation : le 15 avril 2026

Étaient présents : LEFEBVRE Germain - RIVRON Cécile - ROUET René, HEUSTACHE Martine, EMERY Franck, MOREAU Patricia, VIARD Jean-Pierre, LEPAGE Lucie reçoit procuration de COURAGEUX Céline, NOUHANT Francis, HUET Joël, MOULIN Corinne, DE POUILLY Philippe, SABATHÉ Anna, DEHON Thomas, MARCHAND Catherine, LUGNOT Laurent, SOULAS Carole, LORDET Catherine formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal étant composé de 19 membres.

Étaient absents excusés : COURAGEUX Céline donne pouvoir à LEPAGE Lucie

Joël HUET a été élu secrétaire de séance.

Objet : Budget primitif 2026

Le budget unique commune 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 1 628 944.47 Euros et en section d'investissement à 1 270 086.37 Euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget unique commune 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

Germain LEFEBVRE



Secrétaire de séance

Joël HUET

Certifié exécutoire

Le 29 avril 2026

Publié ou Notifié

Le 29 avril 2026



Mairie du Pêchereau



Espace Jean DESCOUT

Château du Courbat

Téléphone : 02.54.24.04.97
Télécopie : 02.54.24.19.82
E-Mail : mairie@lepechereau36.fr

36200 LE PÊCHEREAU

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°07a042026

Nombre de conseillers Le vingt sept avril deux mille vingt six à 20 heures, le conseil
En exercice : 19 municipal de Le Pêchereau dûment convoqué s'est réuni en session
Présents : 18 ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de
Votants : 19 (18 + 1) Germain LEFEBVRE, Maire.
Pouvoir(s) : 1
Pour : 19 (18+1)
Contre :
Abstention (s) : / Date de convocation : le 15 avril 2026

Étaient présents : LEFEBVRE Germain - RIVRON Cécile - ROUET René, HEUSTACHE Martine, EMERY Franck, MOREAU Patricia, VIARD Jean-Pierre, LEPAGE Lucie reçoit procuration de COURAGEUX Céline, NOUHANT Francis, HUET Joël, MOULIN Corinne, DE POUILLY Philippe, SABATHÉ Anna, DEHON Thomas, MARCHAND Catherine, LUGNOT Laurent, SOULAS Carole, LORDET Catherine formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal étant composé de 19 membres.

Étaient absents excusés : COURAGEUX Céline donne pouvoir à LEPAGE Lucie

Joël HUET a été élu secrétaire de séance.

Objet : Dons

Le conseil municipal accepte le don de deux tableaux « Le repos des bovins » remis par la famille BENOIT Jean-Pierre, Gilles et Nathalie et une peinture à l'acrylique remis par la famille HEMERY Pierre.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

Germain LEFEBVRE

Maire

Secrétaire de séance

Joël HUET



Certifié exécutoire

Le 29 avril 2026

Publié ou Notifié

Le 29 avril 2026